

Palmarès Climat 2012

Catégorie : Commune de plus de 1 000 habitants



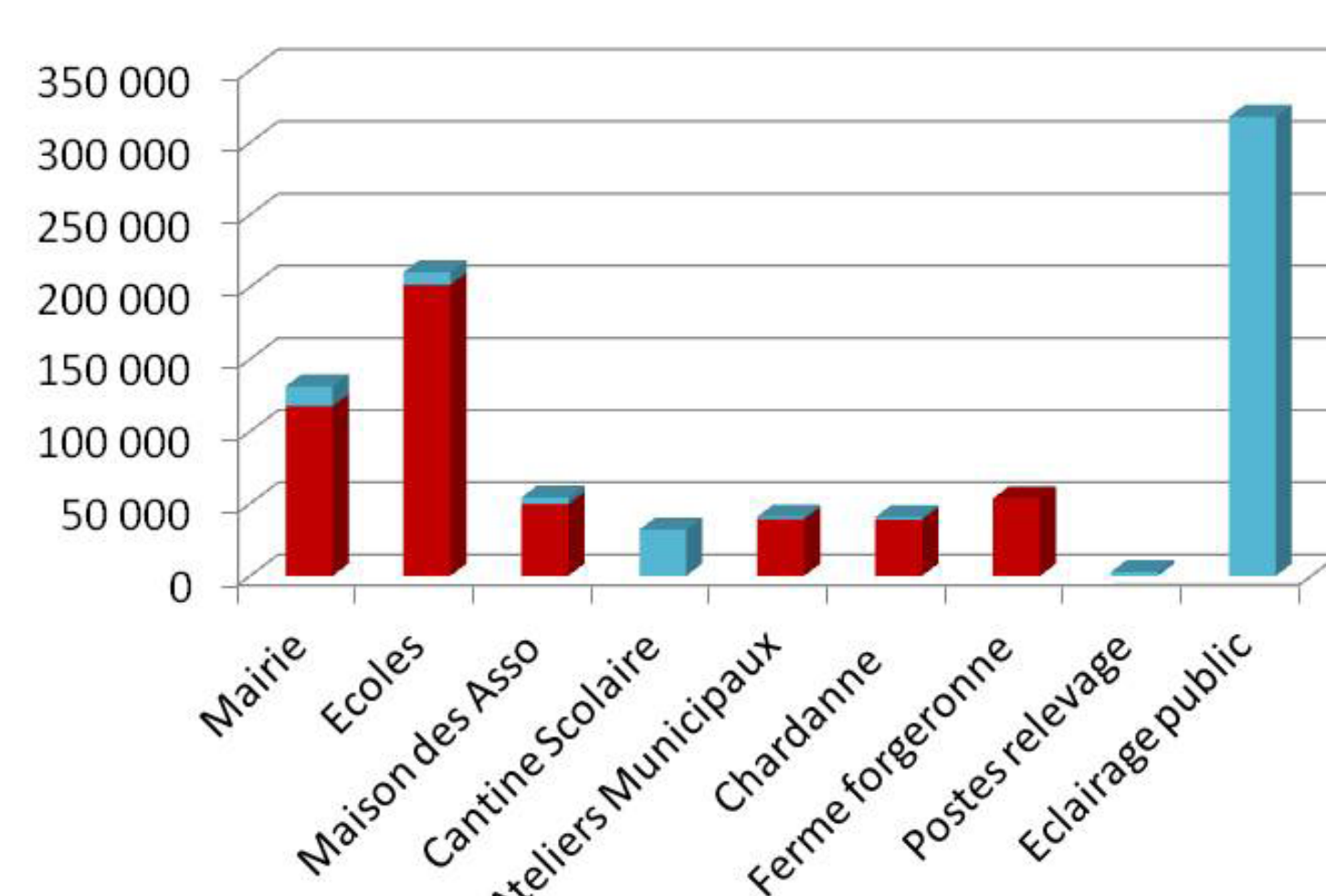
Les Forges : une politique énergétique affirmée

A l'image de la fable du colibri de La Fontaine, les élus forgerons « font leur part » pour éteindre « l'incendie climatique mondial » par l'action locale.

Première commune à avoir testé les services du Conseiller Energie Partagé proposés par le SCoT dans les Vosges Centrales, celle-ci a peu à peu multiplié les initiatives pour mettre en place sa

« Penser global. Agir local. »

politique climat - énergie : travaux d'isolation en régie, Climat'Pratic, diverses animations grand public, diagnostic « Dialogie » sur ses logements communaux par l'Espace Info-Energie, concertation mensuelle sur le thème de l'énergie... et cela en attachant une haute importance à l'association de sa population à la réflexion.



Répartition de la consommation énergétique communale annuelle en kWh

Source : diagnostic issu de l'expérimentation du service de Conseiller Energie Partagé

La ferme forgeronne : réhabilitation emblématique des Vosges Centrales

Véritable vitrine de la démarche globale de la commune, ce projet allie maintien du patrimoine ancien, structuration du centre bourg, mixité d'usages et performance énergétique. Atteignant le niveau Bâtiment Basse Consommation, le recours aux éco-matériaux locaux est privilégié, ainsi que

L'opération démontre la possibilité d'allier performance énergétique et maintien du patrimoine ancien

les énergies renouvelables avec une chaudière granulés et la récupération des calories sur les groupes froids pour l'eau chaude sanitaire.

Et pour soutenir l'économie locale et faire la part belle aux circuits courts, le bâtiment héberge un point de vente directe d'agriculteurs de la région.



VITALIS Architecture & Environnement : Jean-Luc THOMAS (Mandataire) & Ascendence Architecture : Andréa RUTHENBERG & Laurent BONNE

Le Palmarès Climat est une des actions financées dans le cadre du Plan Climat - Energie Territorial du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales. Son cofinancement est assuré par le partenariat suivant.